

Guide de présentation du projet de mémoire ou de thèse

PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE

Études littéraires

Littérature et arts de la scène et de l'écran

Marche à suivre

L'étudiant.e doit faire approuver le choix de sa directrice ou de son directeur de recherche **avant la fin de la première session**. Il faut aviser la direction de programme par courriel du choix du directeur ou de la directrice de recherche en mettant en copie conforme ce dernier ou cette dernière ainsi que la gestion des études¹. Pour l'étudiant.e admis.e à la session d'automne, le projet de mémoire ou de thèse doit être déposé au plus tard à la fin **de la deuxième session d'inscription**. Pour l'étudiant.e admis.e à la session d'hiver, le projet de mémoire ou de thèse doit être déposé au plus tard à la fin **de la quatrième session** (incluant la session d'été). Cette séquence permet à l'ensemble des étudiant.e.s de déposer leur projet après avoir suivi le séminaire de maîtrise ou de doctorat et de se conformer au plan facultaire des bourses de progression aux études supérieures.

À cette fin, l'étudiant.e rédige, sous la supervision de son directeur ou de sa directrice, son projet en suivant les indications ci-dessous, avant de le faire approuver par son directeur ou sa directrice puis de le faire évaluer par un ou une autre professeur.e désigné.e par son directeur ou sa directrice et dont la nomination est approuvée par la direction du programme. Le ou la professeur.e qui évalue peut approuver le projet en l'état, approuver le projet tout en formulant des commentaires destinés à guider la démarche de l'étudiant.e ou recommander que le projet soit soumis à nouveau après modifications. La version définitive du projet, approuvée par le directeur ou la directrice, est remise à la gestion des études pour être ensuite consignée dans le dossier de l'étudiant.e.

Le projet est présenté à double interligne ou interligne et demi. Page de titre et bibliographie **non comprises**, le projet de mémoire de maîtrise compte 6 à 8 pages (caractères Times 12 ou l'équivalent) et le projet de thèse de doctorat comporte 10 à 15 pages (caractères Times 12 ou l'équivalent). Il est d'usage que les projets de recherche-crédation soient un peu plus longs.

¹ Pour les programmes d'études littéraires, utilisez les adresses suivantes : direction.lit23@lit.ulaval.ca (direction de programme) et gestion.lit@flsh.ulaval.ca (gestion des études). Pour les programmes de littérature et arts de la scène et de l'écran, utilisez les adresses suivantes : direction.las@lit.ulaval.ca (direction de programme) et gestion.las@flsh.ulaval.ca (gestion des études).

- Il va de soi qu'un projet de recherche doit être rédigé dans un français satisfaisant. Les évaluateur.rice.s se réservent le droit de refuser l'examen d'un projet qui ne répondrait pas à cette exigence minimale.
- Un projet refusé à deux reprises ne peut plus être soumis à nouveau.
- Un projet de mémoire ou de thèse peut subir des modifications ultérieures, notamment en cours de rédaction du mémoire ou de la thèse. Cependant, si elles sont fondamentales, l'étudiant.e devra les faire approuver à l'occasion de la présentation d'un nouveau projet.

PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE (type « recherche »)

Contenu et plan du projet

Le projet de mémoire ou de thèse prend la forme d'un texte suivi et comporte les éléments suivants :

a) Titre provisoire du mémoire ou de la thèse

Ce titre doit être aussi précis et opératoire que possible, c'est-à-dire qu'on doit y retrouver les mots-clés identifiant l'objet, la perspective et la problématique.

b) Corpus et objectifs de la recherche

Cette section, normalement assez brève, a pour but d'expliquer le titre et de donner un aperçu synthétique de la recherche à entreprendre. Il s'agit de définir et de délimiter l'objet de la recherche, en indiquant sur quel corpus portera la recherche, sous quel angle ce corpus sera abordé (énoncé de la problématique) et quels seront les objectifs de recherche poursuivis.

c) État de la question

Cette section décrit succinctement les travaux ou ouvrages importants qui ont été effectués dans le champ de recherche du mémoire ou de la thèse. On décrit également les études et analyses portant sur le corpus choisi, les travaux qui ont été effectués dans le domaine auquel se rattache la problématique retenue. Il faut s'assurer que les principaux aspects de la problématique soient couverts. De manière générale, les travaux pertinents doivent être présentés, en veillant à dégager leurs apports respectifs à la réflexion qu'entreprend l'étudiant.e. À cette étape, il n'est pas attendu que l'étudiant.e justifie l'originalité de sa recherche puisque cela fait l'objet de la section suivante.

d) Intérêt du sujet

Cette section permet à l'étudiant.e de souligner et de mettre en valeur la pertinence, l'originalité et les retombées attendues de la recherche qui sera conduite dans le mémoire ou la thèse. Le mémoire et la thèse sont des travaux de recherche ; ils aboutissent donc, par définition, à des connaissances nouvelles. La répétition ou la simple compilation de données connues ne suffisent pas. L'exigence n'est toutefois pas la même à la maîtrise et au doctorat.

À la maîtrise, l'Université n'exige pas que le sujet soit absolument original ou que la recherche débouche sur une découverte au sens strict ; la synthèse approfondie et critique des connaissances et des débats relatifs à une question est considérée comme suffisante. En revanche, au doctorat, il est indispensable que le sujet n'ait jamais été traité, à tout le moins, pas de la façon retenue par l'étudiant.e. L'accroissement des connaissances forme ici une dimension essentielle de la démarche.

e) Approche théorique et méthodologie

Cette section doit décrire l'orientation que suivra la recherche : la perspective adoptée ; les notions, études et travaux sur lesquels la réflexion s'appuiera ; les principales articulations de cette dernière et la manière dont les questions au cœur du mémoire ou de la thèse se verront apporter une réponse. Autrement dit, il s'agit d'expliquer et de justifier les notions, études, travaux et approches en suivant le cheminement logique des objectifs et des étapes de la recherche.

f) Bibliographie (sources, ouvrages consultés et à consulter)

La bibliographie doit inclure la ou les œuvres sur lesquelles portera le mémoire ou la thèse ainsi que les ouvrages et articles qui seront convoqués pour appuyer les analyses et la réflexion. Encore une fois, il faut que la bibliographie reflète les principaux aspects de la problématique.

g) Plan

Le plan est une section importante du projet en ce qu'elle permet d'éprouver la logique des étapes et des objectifs de la recherche et d'en évaluer la faisabilité. Il s'agit de donner la table des matières du futur mémoire ou de la future thèse avec autant de précision que l'état des recherches le permet.

h) Calendrier de travail

Le calendrier de travail permet de déterminer la durée prévue pour la réalisation de la recherche. Il s'agit d'un outil important pour organiser le temps imparti pour chacune des étapes de la recherche et de la rédaction, voire de la diffusion des résultats préliminaires. Cela permet à l'étudiant.e et à sa ou son directeur.rice de s'entendre sur un échéancier en fonction des obligations de chacun.e.

PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE (type « recherche-crédation »)

Le mémoire et la thèse en recherche-crédation résultent d'une démarche de recherche impliquant deux types de production, soit des activités créatrices (œuvre de création, mais aussi expérimentation, exploration, innovation technique, réalisation, conception, performance, etc.) et des activités réflexives (problématisation, théorisation, conceptualisation, étude critique, etc.) Ces deux éléments, création et réflexion, doivent être pensés conjointement et non isolément, de manière à ce que l'ensemble du mémoire ou de la thèse relève d'une même question de recherche.

Par son œuvre ou ses activités de création, l'étudiant.e témoigne d'une démarche artistique personnelle. Le projet devra donc témoigner de la connaissance de la discipline ou du champ de pratique dans lequel s'inscrit la démarche de l'étudiant.e (histoire, œuvres apparentées, théorie, genre, etc.) et de sa capacité à se situer par rapport à cette discipline ou ce champ de pratique. Tout comme pour le mémoire ou la thèse de type recherche, la contribution attendue de la recherche-crédation dépend du cycle d'étude. L'originalité de la démarche artistique et son apport à la discipline ou au champ de pratique doivent être plus grands dans le cas du doctorat.

Au département de littérature, théâtre et cinéma, les recherches-crédations empruntent deux voies principales selon le statut de l'œuvre de création dans le processus de recherche : soit la recherche-crédation vise la production d'une œuvre, soit la recherche-crédation vise la menée d'activités ayant pour but d'explorer, d'expérimenter ou de mettre à l'épreuve des hypothèses, des techniques ou des dispositifs. Ces deux démarches donnent lieu à deux modèles de présentation du projet de recherche-crédation : le modèle à deux volets (dans lequel on distingue la création de la réflexion) et le modèle à un volet (dans lequel les activités de création forment une composante essentielle de la problématique de recherche, notamment de la méthodologie).

Modèle à un volet	Modèle à deux volets
Titre provisoire du mémoire ou de la thèse Corpus et objectifs de la recherche-crédation État de la question Intérêt du sujet Approche théorique et méthodologie Bibliographie Plan	L'ordre des volets dépend de la question et de la démarche de recherche. Il peut donc varier. Volet 1 : présentation du projet de création Titre provisoire de l'œuvre de création Origine et objectifs de l'œuvre de création Description de l'œuvre de création envisagée Portée du projet de création

Calendrier de travail	
	<p>Volet 2 : présentation du travail de réflexion</p> <p>Titre provisoire de la réflexion</p> <p>Corpus et objectifs de la réflexion</p> <p>Description du lien entre l'œuvre de création et la réflexion</p> <p>État de la question</p> <p>Intérêt du sujet</p> <p>Approche théorique et méthodologie</p> <p>Plan de la réflexion</p>
	<p>Bibliographie (la bibliographie renvoie aux deux volets du projet)</p> <p>Calendrier de travail</p>

Modèle à un volet

Les sections attendues sont les mêmes que pour le mémoire ou la thèse de type recherche (on peut donc se référer aussi à ce qui précède). Elles participent toutes à la description de la recherche-crédation, des objectifs jusqu'au calendrier, en passant par la méthodologie.

a) Titre provisoire du mémoire ou de la thèse

En plus des mots-clés indiquant l'objet, la perspective et la problématique, le titre devrait signaler qu'il s'agit d'une recherche-crédation en donnant une idée de l'activité créatrice qui sera au cœur de la recherche.

b) Corpus et objectifs de la recherche-crédation

Il s'agit de définir et de délimiter l'objet de la recherche, en indiquant sur quel corpus portera la recherche (par corpus on peut entendre une œuvre, une technique ou un procédé, un matériau, etc.), sous quel angle ce corpus sera abordé et quels seront les objectifs de recherche poursuivis. Il faudra également préciser en quoi la démarche de recherche repose sur une pratique créatrice, décrire les activités créatrices envisagées (laboratoire, spectacle, œuvre écrite, etc.) et comment celles-ci contribuent au problème de recherche.

c) État de la question

Dans cette section qui vise à décrire succinctement les travaux ou ouvrages importants qui ont été effectués dans le champ de recherche du mémoire ou de la thèse, on pourra trouver des références théoriques mais également des références artistiques utiles pour comprendre le contexte et les enjeux de la recherche. Il est important de couvrir tous les principaux aspects du problème de recherche-crédation et de montrer l'apport des travaux retenus.

d) Intérêt du sujet

Cette section permet à l'étudiant.e de souligner et de mettre en valeur la pertinence, l'originalité et les retombées attendues de la recherche qui sera conduite dans le mémoire ou la thèse. À la lumière des recherches antérieures présentées dans l'état de la question, il s'agit de présenter la contribution que la recherche-crédation pourra amener sur les plans artistique, théorique, technique, méthodologique, etc., en tenant compte des exigences du cycle d'étude.

e) Approche théorique et méthodologie

Cette section doit décrire l'orientation que suivra la recherche sur le plan théorique et méthodologique (définition de concepts, description des laboratoires ou des expérimentations envisagées). Dans le cas d'une recherche-crédation, il est essentiel d'expliquer comment la démarche de création prend place dans la méthodologie de la recherche et, s'il y a lieu, quels sont ses liens avec les autres approches retenues.

f) Bibliographie

Voir la description fournie précédemment.

g) Plan

Voir la description fournie précédemment.

h) Calendrier de travail

Le calendrier devrait inclure, le cas échéant, les laboratoires ou les diverses étapes d'expérimentation.

Modèle à deux volets

Même si le projet se présente en deux volets, ceux-ci doivent contribuer à une question de recherche commune. Il est donc essentiel d'expliquer la cohérence de la démarche dans la section « Description du lien entre l'œuvre de création et la réflexion » (voir ci-haut dans le tableau), mais également dans un court texte introductif placé au tout début du projet. La question de recherche liant le travail de création et de réflexion peut porter sur l'œuvre prise dans sa globalité ou dans l'un ou l'autre de ses aspects (une notion, un thème, un procédé, une technique, etc.)

Il revient à l'étudiant.e et à la direction de recherche de déterminer l'ordre des volets et l'inclusion d'un texte introductif.

Présentation du projet de création

a) Le titre provisoire de l'œuvre de création

Ici, le titre peut être évocateur ou métaphorique selon la nature de l'œuvre et les enjeux artistiques visés.

b) Origine et objectifs de l'œuvre de création

L'étudiant.e peut revenir sur la motivation, l'idée de départ, la démarche artistique dans laquelle le projet de création s'inscrit, ou tout autre élément permettant d'expliquer l'origine du projet. Cette mise en contexte conduira ensuite à la présentation de l'intention artistique sous forme d'objectifs.

c) Description de l'œuvre de création envisagée

Cette section doit décrire l'œuvre projetée en fonction des enjeux artistiques de la démarche de création. Elle indiquera le genre (narratif, dramatique, scénaristique, poétique, essayistique) et, s'il y a lieu, fera état de sous-genres, d'un travail d'hybridation générique ou encore du refus des catégorisations génériques. Les projets portant sur des œuvres narratives, dramatiques ou scénaristiques incluront notamment une description de la situation de départ, les caractéristiques des principaux personnages, un résumé de l'histoire, les modalités narratives et formelles ainsi que les thèmes sous-jacents. Dans le cas de la poésie, on indiquera la problématique au cœur du projet d'écriture, la forme des poèmes, les grandes lignes de l'organisation du recueil et les principaux thèmes explorés. Dans le cas de l'essai : l'objet, les questions et le type de réflexion développé, ainsi qu'un aperçu de la progression de l'argumentaire, le recours ou non à la forme du recueil; bref, les éléments utiles pour décrire le contenu, la forme et le style de l'œuvre. Dans tous les cas, on attend de la description qu'elle soit le plus précise possible en fonction de l'avancement du projet.

d) Portée du projet de création

Dans cette section, il s'agit d'expliquer en quoi l'œuvre s'inscrit dans l'histoire littéraire et celle de la discipline ou se situe dans le champ contemporain de la création, en mentionnant entre autres les œuvres, les auteurs.rices, les courants, etc., de même que les références artistiques et théoriques qui informent le projet dans ses principaux aspects et enjeux. Il s'agit également d'indiquer en quoi l'œuvre ou les activités de création contribuent à la discipline ou au champ de pratique concerné, dans le cas de la maîtrise, ou innovent par rapport à la discipline ou le champ de pratique concerné dans celui d'une thèse de doctorat.

Présentation du travail de réflexion

Le contenu des sections est le même que pour le modèle de mémoire ou de thèse de type recherche bien que le format en sera plus court. Dans le cas du titre provisoire de

la réflexion, celui-ci doit donner une bonne idée de la problématique et de son rapport avec le projet de création. La section « Description du lien entre l'œuvre de création et la réflexion » vise à rendre compte de la cohérence qui unit le travail de réflexion et de création. Pour les autres sections, référez-vous à la présentation du projet de mémoire ou de thèse de type recherche.

-

Mai 2023